Règlement du Tournoi National B de l'Union Sportive Madeleinoise

Mercredi 7 et jeudi 8 mai 2025

Article 1- Lieu et Organisation

L'Union Sportive Madeleinoise est heureux de vous retrouver pour son 4ème tournoi National B homologué sous le numéro xxx / xxx -B, ouvert aux joueurs et joueuses licencié(e)s FFTT. Le tournoi se déroulera les mercredi 7 et jeudi 8 mai au Pôle Raquettes Jacques Donnay, 305 rue du Président Georges Pompidou, 59110 La Madeleine. La salle sera ouverte à partir de 16h00 le mercredi et 8h le jeudi.

Figure 1 : Localisation de la salle (50.66302086410306, 3.064441763393456)

Le tournoi aura une gestion informatisée sous Spid déconnecté (SPIDD version 2) et sera la responsabilité de Monsieur Demarthe François (JA3), juge arbitre de la compétition.
Une buvette sera mise en place jusqu'à la fin de la compétition afin que les joueuses et joueurs puissent se restaurer (sandwichs, café, boissons fraîches, etc.…).

Pour toutes questions concernant le tournoi vous pouvez contacter, les correspondants du club :
Monsieur Boukhenfouf Johan et Madame Doux Marie-Dominique
Mail : usm.lamadeleine.tt@gmail.com
Le pointage se fera 30 minutes avant chaque tableau.
Le forfait du joueur sera prononcé 15 minutes après le 1er appel en poule et 5 minutes après le 1er appel dans le tableau à élimination directe.

Article 2- Participation et Licenciation

Seuls pourront prendre part au tournoi homologué FFTT les joueurs ou joueuses licenciés à la **FFTT** ou dans les fédérations étrangères affiliées à l'ITTF, frontalière de la ligue des Hauts-de-France (en l'occurrence la **Belgique**). Le tableau d'équivalence des classements est fourni en pièce jointe.

> ⚠ Les joueurs et joueuses qualifiés aux finales régionales individuelles par classement se déroulant le jeudi 8 mai à Lille ne peuvent pas participer au tournoi.

Les licences devront être valides sur la saison 2024/2025 et chaque participant devra être en mesure de prouver sa licenciation pour la saison 2024/2025.
Si la mention « *certificat médical présenté* » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.
Si la mention « *ni entraînement, ni compétition* » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité. S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.
Le nombre de points retenus pour les inscriptions est celui inscrit sur la licence de la 2ème phase 2024-2025.

Article 3- Balles

Les balles fournies par l'organisation seront des balles 3 étoiles, en plastique, de couleur blanche, homologuées FFTT de marques **NITTAKU SD.** Pour l'échauffement, les balles ne sont pas fournies. Attention pas de tenue de sport blanche (short ou maillot).

Article 4- Déroulement du tournoi

Un joueur pourra participer au maximum à **trois tableaux de série par jour** (dans la limite des places disponibles). Si un joueur est éliminé en poule dans une série, il aura la possibilité de s'inscrire dans une autre série en accord avec le JA et sous réserve des places disponibles.
Tous les tableaux sont mixtes sauf le tableau « féminines ». La participation des féminines est admise dans tous les tableaux. Les féminines ont la possibilité de s'inscrire dans 3 tableaux de série de classement en plus du tableau féminin.
Un joueur absent lors de son 1er tableau sera automatiquement désinscrit de ses autres tableaux s'il ne prévient pas les organisateurs de son retard.

La compétition se déroulera sur 20 tables homologuées FFTT (Tibhar Smash 28, Cornilleau 740).

Les tableaux sont limités à 48 joueurs, la série Coupe DAVIS limitée à 32 paires, les séries Poussins-Benjamins, Minimes-Cadets, Dames, Handicap et Doubles sont limités à 32 joueurs.

Les tableaux se dérouleront au 1er tour par poules de trois joueurs. Les deux premiers joueurs sont qualifiés pour le tableau final. Les parties se déroulent ensuite sur un tableau à

élimination directe. Les séries doubles, Handicap et Coupe Davis se déroulent par élimination direct dès le premier tour (pas de phase de poule). Les séries Poussin-Benjamin et Minime-Cadet se déroulent en classement intégral.

Toutes les parties (poules, tableau à élimination) se jouent au meilleur des cinq manches.

Pour la série **Coupe Davis**, la rencontre entre 2 équipes comportera trois parties, dans l'ordre suivant :

- la 1ère partie oppose les joueurs ayant le plus de points classement
- la 2e partie oppose les joueurs ayant le moins de points classement
- la 3e partie, décisive, est le double : elle ne se joue qu'en cas d'égalité à l'issue des simples

Les parties de Coupe Davis se déroulant au meilleur des 5 manches, les résultats seront pris en compte dans les classements individuels.

Pas d'interruption à l'heure du repas. Le pointage sera effectué jusqu'à 30 minutes avant le début de chaque tableau. La mise en poule se fera 10 minutes avant le début du tableau. Une tenue correcte et sportive sera de rigueur. Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans l'enceinte du gymnase et d'utiliser de la colle à l'intérieur de celle-ci.

L'Union Sportive Madeleinoise se réserve le droit de supprimer ou modifier un tableau ou les dotations, si le nombre d'engagés est jugé insuffisant.

Les tableaux avec les dotations sont les suivants :

Séries du Mercredi 7 mai 2025

Tableaux	Début du tableau	Limitation	Tarif[1]	Dotation	1er	Finaliste	Demi finaliste	Demi finaliste
A : Poussin-Benjamin	**17h30**	32 joueurs	5/6 €	80 € (en B.A)	40 € (en B.A)	20 € (en B.A)	10 € (en B.A)	10 € (en B.A)
B : Minime-Cadet	**17h30**	32 joueurs	6/7 €	80 € (en B.A)	40 € (en B.A)	20 € (en B.A)	10 € (en B.A)	10 € (en B.A)
C : Vétérans	**18h30**	48 joueurs	7/8 €	160 €	80 €	40 €	20 €	20 €
D : Doubles (-2800)	**19h15**	32 paires	2*7/8 €	310 €	150 € (2*75)	80 € (2*40)	40 € (2*20)	40 € (2*20)

Séries du Jeudi 8 mai 2025

Tableaux	Début du tableau	Limitation	Tarif[1]	Dotation	1er	Finaliste	Demi-finaliste	Demi-finaliste
E : 500-999	9h00	48 joueurs	8/9 €	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
F : 500-1399	10h00	48 joueurs	8/9 €	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
G : 500-1899	11h00	48 joueurs	8/9 €	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
H : Handicap	12h00	32 joueurs	8/9 €	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
I : 500 - 699	13h00	48 joueurs	8/9 €	200 €	100 €	50 €	25 €	25 €
J : Open	14h00	48 joueurs	10/11 €	495 €	250 €	125 €	60 €	60 €
K : Coupe Davis (-2800)	15h00	32 paires	2*8/9 €	310 €	150 € (2*75)	80 € (2*40)	40 € (2*20)	40 € (2*20)
L : Dames	16h00	32 joueuses	5/6 €	105 €	50 €	25 €	15 €	15 €

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 5- Inscriptions

Les inscriptions devront parvenir impérativement avant le lundi 5 mai 2024 à 23h59.
Elles se font uniquement à travers la billetterie en ligne :

https://www.helloasso.com/associations/union-sportive-madeleinoise/evenements/tournoi-national-b-us-la-madeleine-1.

Les droits d'engagements sont fixés à 8€ par tableau, 10€ pour l'open, 7€ pour les tableaux vétérans et doubles, 5€ pour les tableaux poussin-benjamin et dames et 6€ pour le tableau minimes-cadets. Ces tarifs sont applicables pour le paiement en ligne directement sur la plateforme. 1€ supplémentaire par série est demandé en cas de paiement sur place. Pour la

[1] Voir Article 5 – Inscriptions.

deuxième solution, l'inscription en ligne reste obligatoire. Sur la page de paiement, il faut alors inscrire le code promo *SURPLACE*.

Le tirage au sort des séries s'effectuera le mardi 6 mai à 19h, au Pôle Raquettes Jacques Donnay, 305 rue du Président Georges Pompidou, 59110 La Madeleine
Possibilité également de s'inscrire sur place le jour même, sous réserve de places disponibles et à disposition du juge arbitre.

Article 6- Responsabilité

L'Union Sportive Madeleinoise décline toute responsabilité en cas de perte, vol et accident dans la salle.

Article 7 – Récompenses

Le tournoi sera doté de prix d'une valeur totale maximale de 2540€ (voir tableau ci-dessus) dont 160 en bon d'achat.

Article 8 – Litiges

Le juge arbitre est la seule habilité à régler les litiges prévus ou non au présent règlement et à prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de l'épreuve. Ses décisions seront sans appel. Ce tournoi étant réalisé sous l'égide de la FFTT, il sera fait la stricte application des règlements de cette dernière. Tout point non prévu par le règlement sera tranché par le JA, en accord avec les organisateurs.

Acceptation du règlement
La participation au tournoi implique de fait l'acceptation du présent règlement.

Le comité